



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
RESTREINTE

CES/WP.9/341
5 décembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Vingt-cinquième session du Groupe de travail
du traitement électronique de l'information
(Genève, 18-21 février 1997)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

La session s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le 18 février 1997, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Election du bureau
3. Incidences des nouvelles techniques sur le traitement des données statistiques
4. Emploi de méthodes et de techniques efficaces dans les opérations de collecte et de traitement des données statistiques
5. Nouvelles méthodes et techniques de diffusion de l'information statistique
6. Evaluation d'autres activités relatives à l'informatique statistique
7. Travaux futurs
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport.

Notes explicatives sur les questions de fond

La vingt-cinquième session du Groupe de travail fait suite à la décision prise par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière de 1996 (voir le rapport de la réunion, ECE/CES/50, par. 35).

Point 3 : Incidences des nouvelles techniques sur le traitement des données statistiques

Les pays et organismes énumérés ci-après comptent présenter des documents aux fins de l'examen de cette question : Canada, Estonie, Etats-Unis, Fédération de Russie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Suède, OCDE et CIC-ONU.

L'examen de cette question devrait porter essentiellement sur les questions de gestion stratégique relatives aux innovations techniques, par exemple le développement des méthodes client-serveur en informatique. Le Groupe de travail pourrait juger bon de prendre note des nouvelles techniques informatiques utilisées par les services nationaux de statistique dans la région de la CEE et de leurs incidences sur le traitement des données statistiques, eu égard également à leurs répercussions sur la politique de gestion des services nationaux de statistique.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi prendre acte des principales conclusions formulées lors du Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 96), qui s'est tenu en mai 1996. Les participants à ce séminaire ont estimé que les thèmes importants qui méritaient un examen ultérieur dans ce domaine étaient les suivants : l'utilisation de la téléinformatique pour la diffusion externe ou interne des données statistiques; la gestion, l'élaboration et la mise en oeuvre de projets d'informatique statistique; l'automatisation de la collecte des données et ses rapports avec la réduction des coûts et l'accroissement de la productivité.

Point 4 : Emploi de méthodes et de techniques efficaces dans les opérations de collecte et de traitement des données statistiques

Le secrétariat a été informé de ce que les pays suivants présenteraient des documents aux fins de l'examen de cette question : Allemagne, Croatie, Etats-Unis (2) et Pays-Bas (2).

L'attention du Groupe de travail est appelée sur le fait que la Réunion de travail sur l'édition des données statistiques tenue en novembre 1996 a estimé que l'évaluation des méthodes et techniques d'édition des données devrait constituer un aspect prioritaire de ses travaux futurs dans le domaine de l'édition des données statistiques.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être étudier l'orientation fondamentale des activités entreprises au titre de l'élément de programme 2.2 - Collecte et traitement des données statistiques - du programme de travail de la Conférence.

Point 5 : Nouvelles méthodes et techniques de diffusion de l'information statistique

L'examen de cette question sera fondé sur des documents présentés par les pays et organisme énumérés ci-après : Allemagne, Canada, Norvège, Pays-Bas, Slovaquie et OCDE.

A sa réunion d'octobre 1996, le Bureau de la Conférence a encouragé le Groupe de travail à examiner (s'il en avait le loisir) les questions liées à la mise au point de normes internationales dans le domaine de l'EDI, ainsi que les progrès actuellement réalisés par de nombreuses organisations internationales dans l'élaboration et l'application de politiques relatives aux métadonnées qui intéressent la diffusion des données statistiques.

Lors de cette même réunion, le Bureau de la Conférence a également prié les participants à la Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (octobre 1996) d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'un ensemble de principes directeurs relatifs aux normes minima à observer en ce qui concerne la diffusion de métadonnées sur le réseau Internet. La Réunion de travail a créé un groupe de travail spécial chargé de préparer le projet de principes directeurs. Un avant-projet doit être présenté au Bureau lors de la réunion qu'il tiendra les 27 et 28 février 1997. Le projet de texte sera également soumis au Groupe de travail pour examen.

Point 6 : Evaluation d'autres activités relatives à l'informatique statistique

L'attention du Groupe de travail est appelée sur d'autres activités relatives à l'informatique statistique entreprises au titre du sous-programme 2 figurant dans la Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE (CES/1996/R.30/Add.2).

Les Pays-Bas présenteront une proposition concernant les travaux ultérieurs dans le domaine du contrôle de la divulgation des statistiques et de la confidentialité des données (CES/WP.9/R.27).

Point 7 : Travaux futurs

L'attention du Groupe de travail est appelée sur le fait que le Bureau de la Conférence recommandera à la Conférence, à sa réunion plénière de 1997, de transformer le Groupe de travail en groupe spécial d'experts (dans le but de lui conférer le même statut qu'à toutes les autres réunions convoquées par la Conférence au titre de son programme de travail), étant entendu que lors de ses réunions futures, le groupe d'experts en question continuera d'exercer le même type de fonctions utiles que celles dont le Groupe de travail s'est acquitté jusqu'ici.

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail est invité à examiner les dates et les thèmes de fond qu'il voudra peut-être recommander à la Conférence d'adopter pour la prochaine réunion prévue du Groupe de travail (ou groupe spécial d'experts comme indiqué ci-dessus). Il pourrait également juger bon de considérer s'il convient de recommander qu'on le désigne à l'avenir sous le nom de "Groupe d'experts du TEI" ou toute autre appellation.
